

PROTOCOLE N° 2
CHUTE ou TRAUMATISME

Sauf si contre indication des parents ou du médecin référent

Si l'enfant chute de sa hauteur, ou se cogne une partie du corps, appliquer une **poche de froid** dans un gant pendant quelques minutes sur la zone atteinte. Pour une bonne efficacité, l'application de glace doit être faite un minimum de 2mn. Vérifier la peau de l'enfant régulièrement (absence de rougeur ou peau trop froide).

Eventuellement donner **ARNICA granulé 3** granules dissoutes dans un fond d'eau.

Noter l'heure de la chute et de l'administration de médicament, ainsi que les gestes effectués, sur la feuille de transmission.

Si lors de la chute l'enfant s'est cogné **la tête**, surveillance régulière :

- état de conscience,
- recherche de pâleur, de cyanose.
- recherche d'une agitation anormale, d'un enfant prostré ou somnolent.
- de vomissements.

Durant les 72h suivant l'incident, informer les parents de la nécessité de la poursuite de la surveillance

Ne pas empêcher l'enfant de s'endormir ou de se reposer si il le souhaite

Si l'enfant présente un ou plusieurs de ces symptômes prévenir le Centre 15 et prévenir les parents et le médecin référent.

Si l'enfant chute vérifier:

- l'intégrité des tissus de la peau, si besoin nettoyer à l'eau et au savon « l'éraflure » et éventuellement désinfecter avec un antiseptique incolore (biseptine), et appliquer un pansement.
- qu'il n'y ait pas de **déformation du membre** ou de douleur forte persistante.

Si le cas se présentait prévenir le **centre 15**.

Date : 26/09/16
Signature et Nom du médecin référent :

 